
Contribution du collectif « Asud, Anitea, Act Up Paris, Safe, Gaïa, SOS Hépatites Paris, salledeconsommation.fr »

Expérimentation d'un dispositif de salles d'accueil et de consommation à moindre risque à Paris

Contexte

Depuis de nombreuses années, Paris est confronté à la problématique de l'usage de drogues de rue. Ces regroupements d'usagers appelés « scènes », augmentent en nombre et provoquent des nuisances à l'ordre public malgré le renforcement de l'application de la loi et le développement de programmes de première ligne (boutiques, hébergement pour usagers actifs, Caarud, automates). La population d'usagers de drogues en errance du Nord-Est parisien présente de nombreuses problématiques sociales et médicales, notamment au niveau des risques de contaminations ou de transmissions des maladies infectieuses (VIH/VHC) amplifiées par la consommation dans les espaces publics. Le travail quotidien réalisé par des équipes dans le cadre des programmes en place permet d'apporter des réponses (prévention des contaminations par le VIH, accès aux soins, aux droits...) mais la persistance de certaines problématiques (VHC, errance, désaffiliation sociale, lieux insalubres, tensions avec les riverains) incite à rechercher de nouveaux types d'intervention. Il serait à ce titre pertinent d'envisager la création d'un espace d'accueil et de consommation contrôlée pour usagers de rue où ils pourraient consommer par injection ou inhalation dans des conditions sanitaires appropriées et bénéficier d'orientations sociales et médicales. Ces salles de consommation ont pour objectif de cibler une catégorie spécifique de risques et les expériences internationales dont les premières remontent à plus de vingt ans, avec des résultats maintenant reconnus, nous ont amenés à considérer sérieusement ce dispositif.

Objectifs

Les salles de consommation à moindre risque permettent :

- d'entrer en contact avec les populations d'usagers de drogues les plus marginalisés afin de restaurer leur santé et leur situation sociale ;
- de réduire les risques d'overdoses fatales et la mortalité des usagers de drogues ;

- de réduire les comportements à risques en matière de transmissions des maladies infectieuses, en particulier VIH, VHC et VHB ;
- d'améliorer l'accès à la prévention et à l'éducation à la santé et en particulier aux pratiques d'injection sécuritaires ;
- d'améliorer l'accès aux traitements en addictologie et aux sevrages ;
- d'améliorer l'accès aux droits sociaux et aux circuits de réinsertion ;
- de faciliter l'accès à un hébergement adapté ;
- de réduire les nuisances liées à l'usage de drogues dans l'espace public.

Le public visé à Paris :

- les jeunes en errance (moins de 30 ans), souvent accompagnés de chiens, « sans chez soi », sans ressources, sans soutien familial, sans protection sociale, injecteurs de Skénan®, de cocaïne et de crack, consommateurs d'alcool, dont l'état de santé est souvent dégradé avec dénutrition, dermatoses, infections pulmonaires à répétition, troubles psychiatriques mal évalués et non traités ;
- les 30-50 ans, présentant une forte prévalence de l'hépatite C et souvent porteurs d'atteintes hépatiques sévères, plus ancrés dans la précarité et dans la polyconsommation en particulier d'alcool et de produits de substitution détournés, qui fréquentent les Caarud parisiens ;
- les injecteurs de skénan®, d'héroïne et de méthadone, sans droit, présentant une forte prévalence de l'hépatite C, souvent originaires des pays de l'Est, le plus souvent hébergés à l'hôtel, dans un cadre familial d'où une consommation dans l'espace public ;
- les consommateurs de crack, très précarisés, soit très ancrés dans la consommation, plutôt fumeurs, de la communauté afro-antillaise, soit consommateurs plus occasionnels injecteurs et/ou fumeurs.

Toutes précautions prises, compte tenu du caractère innovant et expérimental de ce projet, et après étude des différentes populations fréquentant les Caarud/Csapa et rencontrées sur le terrain, nous pouvons estimer une file active de 600 personnes par an.

Prestations

Les prestations proposées dans ces lieux d'accueil, composés d'au moins quatre espaces (accueil, salles de consommation à moindre risque injection/sniff, inhalation et soins) sont :

- l'accueil comme prestation sociale de base, en vue d'améliorer la situation des usagers de drogues par une contribution au maintien du lien social pour des personnes en forts risques de marginalisation ;
- un espace supervisé pour les consommations (injections, inhalation, sniff) qui a pour but de réduire les risques liés à la consommation de produits psychoactifs (transmission de maladies infectieuses, overdoses mortelles, infections, septicémie, endocardite) ;
- la participation au système d'alerte sur les produits dangereux et un lien avec l'OFDT pour échantillonner les produits consommés ;

- une pause-café, collations ;
- une information sociale et une orientation vers les structures de soins permettant d'offrir des possibilités d'accompagnement en vue d'entreprendre des démarches. La structure dispose d'une méthode d'orientation vers les traitements de l'addiction et le sevrage ;
- une attention particulière à la prévention des contaminations, au dépistage et à l'accès au soin pour l'hépatite C ;
- un espace d'élaboration collectif de certains thèmes concernant directement les usagers de drogues est favorisé au sein du lieu d'accueil. Une « charte de bonne conduite » doit être élaborée par les usagers et remise à chaque nouvel usager de la salle ;
- un atelier d'élaboration individuel pour travailler sur les pratiques de consommation à moindre risque. Nous proposons des conseils et un cadre sécurisant permettant de travailler sur la gestion de la consommation et sur une amélioration des pratiques de consommation, en valorisant les savoirs et les potentiels des usagers de drogues ;
- des soins de santé primaire proposés par le personnel infirmier du lieu d'accueil ainsi que des prestations médicales de premier recours et des capacités de réanimations en cas d'overdose. Tout doit être mis en œuvre pour un accès aux soins : il s'agit d'initier des démarches de soins afin que la personne soit en mesure de poursuivre un suivi dans les structures de droits communs ;
- la mise à disposition de matériel de consommation (seringue, eau stérile, tampon alcool, cupules, filtres, acide ascorbique, containers, pipe à crack, roule ta paille, bicarbonate de soude...) et échange contre matériel usagé ;
- l'éducation par les pairs est encore embryonnaire dans notre pays. Le cadre proposé par la salle de consommation à moindre risque s'avère particulièrement adapté au développement de ce mode d'intervention. L'éducation par les pairs est une technique de développement de la réflexion de l'utilisateur pour lui-même et pour son groupe. Ce processus d'acquisition de compétences et de connaissances est nommé auto-habilitation (*empowerment*). Il permet aux usagers de drogues de prendre conscience de leur capacité à influencer rationnellement sur leur mode de vie, d'exercer un contrôle sur des aspects importants de leur environnement.

Pilote

Le collectif « Asud, Anitea, Act Up Paris, Safe, Gaïa, SOS Hépatites Paris, salledeconsommation.fr »

Partenaires

Mairie de Paris, associations de quartiers, DGS

Calendrier

2010 : étude des besoins pour les usagers et la communauté

2011 : mise en place du dispositif de salle de consommation à moindre risque

2012 : évaluation

Indicateurs de résultats

- apprentissage des gestes de consommation à moindre risque par les usagers ;
- évolution de la file active ;
- quantification des orientations sociales, accès aux droits ;
- responsabilisation des usagers par rapport à leur santé ;
- nombre de demandes d'accès au soin en addictologie et sevrage ;
- acceptation du dispositif par la communauté ;
- évaluation de la réduction des nuisances perçues par la communauté.

Source des indicateurs

- les salles de consommation en Europe, revue de la littérature (OFDT) ;
- résultats de l'évaluation du centre d'injection supervisée de Vancouver, Projet pilote Insite ;
- conduites addictives, errance et prostitution à l'intérieur et aux abords des gares du Nord et de l'Est, Paris ;
- 10^e arrondissement (GRVS-ORS-IDF) ;
- évaluation de l'espace d'accueil et d'injection « Quai9 » à Genève, première phase et deuxième phase ;
- *MSIC Evaluation Committee, Final report on the evaluation of the Sydney Medically Supervised Injecting* ;
- Centre, Sydney, 2003 ;
- Autres sources : www.salledeconsommation.fr rubrique « Littérature ».

Collectif « Asud, Anitea, Act Up Paris, Safe, Gaïa, Sos Hépatites Paris, salledeconsommation.fr »